

## Règlement Intérieur Séjours Vacances

L'enfant doit obligatoirement être scolarisé et avoir 6 ans révolus au plus tard le 1<sup>er</sup> jour du séjour.

Les inscriptions se font uniquement sur rendez-vous ou par mail à chaque période de vacances scolaires.

**Le dossier renseignements famille enfance jeunesse doit être obligatoirement complété entièrement par le responsable légal et signé 1 fois entre octobre et fin août de l'année suivante et mis à jour si besoin.**

L'inscription des enfants aux séjours se fait **via la fiche « d'Inscription Séjour » à chaque période.**

### **Le projet éducatif de l'APASEV est consultable**

- sur le site internet [www.apasev.fr](http://www.apasev.fr)
- au siège de l'APASEV

### **Le projet pédagogique du séjour**

- un livret résumant le projet pédagogique du séjour vous est distribué à l'inscription ou envoyé en PDF.
- L'intégralité est consultable sur demande auprès des directeurs de séjour.

### **Activités**

Tous les projets d'activités de nos séjours ont une finalité éducative et ludique.

Les structures proposent des activités de plein air qui demandent des tenues adéquates (pas de vêtements neufs) et ne nécessitent pas d'objets de valeur (téléphone, bijoux...).

### **Santé et Alimentation lors du séjour**

Toutes les informations permettant d'accueillir votre enfant en toute sécurité pour sa santé doivent être mentionnées (troubles du comportement, PAI, pathologies..).

L'obligation faite à l'APASEV en tant qu'organisateur, est d'apporter aux enfants et aux jeunes une alimentation équilibrée et diversifiée, elle n'est pas conciliable avec des demandes spécifiques difficiles à gérer pendant les séjours, hormis les prescriptions médicales.

L'APASEV doit fournir un repas de bonne qualité aux enfants et favoriser leur éducation nutritionnelle. Les enfants sont encouragés à se nourrir correctement.

Nous diversifions les apports de protéines et privilégions au maximum les produits de saison avec des circuits courts.

### **Autorisation concernant l'image**

Dans le cadre de notre communication, l'APASEV est amenée à prendre des photos ou vidéos des différents séjours et notamment des enfants, des jeunes.

Si vous vous y opposez, merci de nous en informer par courrier.

### **Frais médicaux**

Les frais médicaux éventuels engagés par les centres de vacances durant le séjour sont à la charge des familles, **le remboursement doit s'effectuer directement à l'APASEV au moment où le directeur du centre vous prévient** et au plus tard avant la fin du séjour.

**L'APASEV ne peut pas se faire rembourser directement par la Sécurité Sociale** (les feuilles de soins, le traitement et les documents de santé de votre enfant vous seront remis dès le remboursement effectué ou conservés à l'Apasev jusqu'à paiement).

### **Assurance**

Pour les activités, l'APASEV a souscrit une assurance à la MAIF n°0 902 620 N.

**Toutefois les parents doivent obligatoirement avoir un contrat d'assurance responsabilité civile (couvrant les dommages corporels).**

### **Tarif et paiement du séjour**

Le séjour comprend l'hébergement, les repas, le transport, l'encadrement, les activités.

**Le montant du séjour restant à la charge de la famille doit être réglé avant le départ.**

Le règlement peut se faire par carte bancaire, virement, chèque vacances, espèces, ou par lien sécurisé.

### **Annulation**

Toute annulation de séjour doit être formulée par courrier ou par mail à [accueil1@apasev.fr](mailto:accueil1@apasev.fr)

A moins de 15 jours du départ, le séjour n'est pas remboursable sauf en cas de force majeure (décès d'un proche, accident grave, maladie entraînant une hospitalisation) sur présentation d'un justificatif.

**Dans le cas d'une annulation au moins 15 jours avant le séjour, ou avec justificatif valable, une retenue de 10% du prix du séjour par enfant vous sera facturée (frais d'annulation) ainsi que l'Adhésion de 5 euros qui est conservée.** Aucun remboursement ne sera pris en compte pour tout séjour écourté à la demande du participant. Les remboursements se font uniquement par virement bancaire (merci de fournir le RIB).

Je soussigné (e) M. ou Mme \_\_\_\_\_

Adresse postale \_\_\_\_\_

Responsable légal du ou des enfants suivants :

Enfant : \_\_\_\_\_ Enfant : \_\_\_\_\_

Enfant : \_\_\_\_\_ Enfant : \_\_\_\_\_

**Atteste avoir pris connaissance du présent règlement, et m'engage à le respecter.**

#### **LOI INFORMATIQUE, FICHIERS ET LIBERTES**

*Nous stockons vos données sur un logiciel sécurisé.*

*Nous rappelons à nos adhérents la possibilité d'exercer leur droit d'accès, d'opposition, de modification, de rectification et de suppression sur les données nominatives les concernant dans les conditions prévues par la loi n°78-17 du 06 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers, et aux libertés, en contactant l'Apasev, 7 avenue Jean Moulin 69200 VENISSIEUX*

**Vénissieux, le**

**Signature :**